

Bulletin n°29 - Février 2023

# L'écho de Sigy



**Chers habitants, chères habitantes,**

2023 est une année aux incertitudes multiples, aux niveaux climatique, énergétique et économique. Pour notre planète, j'insisterai sur deux points :

- Tout d'abord, le tri des déchets. Adoptons une consommation raisonnée. En France, 70 000 tonnes de fruits et légumes achetés ne sont pas consommés ! La collecte et le tri, le recyclage ou l'enfouissement coûtent très cher à la collectivité.

- J'attire également votre attention sur l'utilisation de l'eau. Les nappes phréatiques sont au plus bas pour cette période hivernale, ce qui fait craindre une gestion difficile de nos ressources.

La tranquillité de notre village ne doit pas nous faire oublier ni les conflits armés dans le monde, ni le combat de ces femmes afghanes et iraniennes que certains dirigeants veulent priver du savoir et de la liberté. Néanmoins, restons optimistes !

Bonne année 2023 !

**Le Maire : Alain Douard**



**3** : Agenda 2023  
**4-9** : Informations municipales  
& État-civil  
**10-13** : Le trait d'union de Sigy

**Sommaire**

**14-15** : Si Sigy nous était conté...  
**16-22** : La parole aux associations  
**23-24** : Renseignements utiles  
& Crédits photos

**Agenda  
2023**

**FÉVRIER**  
12 : Cinéma

**FÉVRIER-  
MARS**  
Fête des  
Jonquilles

**AVRIL**  
Paëlla payante  
du Club  
du Vieux  
Château

**MAI**  
8 : Cérémonie  
commémorative  
du 8 Mai 1945

**JUIN**  
Journée  
découverte du  
Club du Vieux  
Château

**JUILLET**  
14 : Cérémonie  
suivie du pique-  
nique communal  
aux Planches  
d'Hautecour



11 novembre  
2022



## LES BRÈVES

- En septembre, **une exposition de photographies** a eu lieu à la bibliothèque de Salornay. Elle portait sur le patrimoine des villages adhérents et Sigy-le-Châtel a apporté sa contribution. Les organisateurs étaient contents car cette exposition a rencontré un franc succès.

- Dans le même ordre d'idées, vous avez pu voir que de magnifiques **photos de Sigy** ont été installées dans la salle communale. Celles et ceux qui viennent pour la première fois sont tous surpris par la beauté des clichés ! L'artiste s'appelle Catherine Cruzet.



- Le conseil municipal a acheté une vitrine à placer au **cimetière** pour y installer un règlement intérieur (en préparation) et un plan de toutes les concessions pour les familles. Afin d'essayer de contacter les familles avant la Toussaint, la commission cimetière a apposé des petites étiquettes sur les tombes à nettoyer ou celles semblant en état d'abandon. Nous avons été contactés par quelques familles qui ont régularisé leur situation. Ensuite, nous allons pouvoir commencer les longues procédures de reprise de concession...

À titre d'information, il est important de savoir que l'exhumation d'un corps, pour une procédure de reprise d'une concession, a un coût d'environ 800 €. Celui-ci incombe à la municipalité, ce qui est loin d'être négligeable et, de ce fait, le conseil municipal devra sans doute revoir à la hausse le prix de vente de ses concessions.

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société **VEOLIA EAU** sera le nouveau délégataire du syndicat intercommunal des eaux de la Guye à la place de la SAUR. Elle se verra donc confier les missions d'assistance technique pour l'entretien du matériel de protection contre l'incendie et de recouvrement des redevances d'assainissement collectif de la commune. Suite à la dernière réunion du SIE de la Guye, **il est à prévoir une augmentation des tarifs de l'eau** due à des travaux de nettoyage et à l'augmentation des matières premières.

- Le conseil communautaire de juillet a décidé d'adopter le transfert de la compétence **assainissement des eaux usées** au titre de ses compétences obligatoires. Le conseil municipal du 02/09/22 a approuvé ce transfert.
- Le conseil communautaire d'octobre a décidé d'adopter la compétence **Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale** au titre de ses compétences obligatoires. Le conseil municipal du 09/12/22 a approuvé ce transfert.
- En ce qui concerne les **travaux de la toiture de l'église**, l'entreprise Philibert est intervenue. Mais en travaillant sur le toit, les ouvriers se sont aperçus du très mauvais état du clocheton et du clocher. Aussi, des demandes de subventions auprès de différents organismes, dont la Fondation du Patrimoine, ont été effectuées pour engager une deuxième tranche de travaux.
- L'entreprise Syre et Vert est intervenue début décembre pour une pose de bâche dans la montée du cimetière et les **plantations** auront lieu courant janvier.
- Projets de **travaux dans le bâtiment communal** : avec l'aide de l'Agence Technique Départementale, la commune a souhaité identifier les travaux prioritaires ainsi que leurs coûts dans le logement communal occupé par M. et Mme Janik. En effet, avec les nouvelles lois énergétiques, il s'avère que la commune ne pourra bientôt plus louer ce logement.  
Le conseil municipal a décidé d'effectuer par tranches les travaux de rénovation partielle du logement. Dans un premier temps, la réfection de la toiture avec isolation et remplacement des huisseries seront entrepris. Une remise aux normes de l'électricité s'avère urgente et sera effectuée très prochainement.
- Le conseil municipal travaille actuellement sur le **projet de réaménagement de la Place du Pontot**. Suite à l'acquisition d'une parcelle de P. Dyon, nous envisageons la création de quelques places de stationnement pour faciliter le retournement du bus scolaire, et la végétalisation en espace paysager du reste de la parcelle.
- Dans le courant de l'année 2023, des travaux de **voirie** seront entrepris dans le hameau de Hautecour.

EN DIRECT DU SIRTOM  
Les faits zéro déchet

Vous voulez connaître les consignes de tri à Sigy ? Vous n'avez pas de mémotri ? La mairie vous renseigne. Aujourd'hui, tous les emballages se trient. Et demain ? Nous avons un an pour organiser le tri à la source de nos biodéchets (jardin, alimentation). Le composteur ou le poulailler bois du Sirtom vous intéressent, manifestez-vous !

**RAPPELS IMPORTANTS**

**PAS DE DÉCHETS IMBRIQUÉS**  
NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS POUR GAGNER DE LA PLACE.  
LES APLATIR  
LES SÉPARER

**PAS D'OBJETS EN PLASTIQUE**  
TELS QUE LES CINTRES, JOUETS EN PLASTIQUE..., OU TOUT AUTRE OBJET !

**PAS DE MOUCHOIRS ET SERVIETTES EN PAPIER**

**SAC NOIR**

Parmi les travaux du 2<sup>e</sup> semestre 2022, l'élagage des ormes du cimetière.





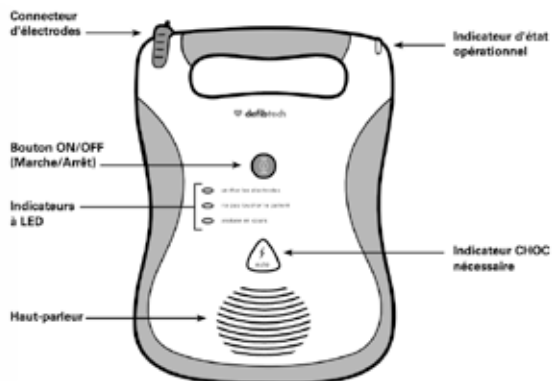
## Un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)**

est disponible sous le préau du bâtiment communal dans la cour de la mairie. Une signalétique verte et blanche vous guide jusqu'à lui dans le village.

En cas d'arrêt cardiaque, ce dispositif médical délivre un choc électrique pour permettre au cœur de se remettre à battre efficacement. Associé à un massage cardiaque, cela peut augmenter significativement les chances de survie.

## DÉFIBRILLATEUR (DAE) : POUR QUELLE URGENCE ?

**En cas d'arrêt cardiaque probable : la victime est inconsciente (elle n'a pas de réaction au toucher ni à la voix) et elle ne respire plus ou très mal. Il faut alors agir au plus vite selon le protocole indiqué au verso.**



## **Tout le monde peut tenter de sauver une vie**

En France, toute personne (en capacité de suivre des instructions orales) peut utiliser un défibrillateur automatisé externe. Même non médecin, elle ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'échec de la réanimation.

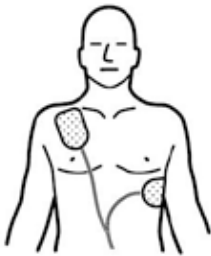
## Urgence cardiaque = protéger, alerter, réanimer

- 1) Avant tout, placer la victime et soi-même en sécurité (hors escalier, hors passage...).
- 2) Prévenir les secours (15, 18 ou 112) et ne raccrocher qu'à leur demande.
- 3) Si l'on est seul témoin de l'urgence, allumer le DAE et suivre les instructions (cf. ci-dessous). Si l'on est plusieurs, quelqu'un fait un massage cardiaque pendant qu'un autre allume le DAE.



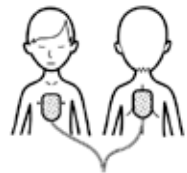
## Comment utiliser le défibrillateur (DAE) ?

- 1) Sortir l'appareil du boîtier. Appuyer sur le bouton ON/OFF (cf. au recto) : une voix électronique indique les instructions à suivre. Se laisser guider...



- 2) Dénuder la poitrine de la victime et, si nécessaire, essayer, raser ou couper les poils.

- 3) Ouvrir l'étui des électrodes situé au dos de l'appareil, ôter les adhésifs. Coller une électrode sous le sein gauche, l'autre sous la clavicule droite (cf. ci-contre). Pour un enfant de moins de 8 ans (ou moins de 25 kg), placer une électrode au milieu de la poitrine et une au milieu du dos.



- 4) L'appareil fait lui-même le diagnostic, aucun risque de se tromper ! Tout arrêt cardiaque ne nécessite pas un choc électrique.
- 5) Ne pas toucher la victime pendant que le DAE délivre le choc. L'appareil vérifie ensuite si le cœur est reparti et indique quoi faire.
- 6) En attendant l'arrivée des secours, si la respiration devient normale, arrêter tout geste de réanimation mais laisser tout en place. Si la victime demeure inconsciente, il peut être utile de l'installer en Position Latérale de Sécurité quand on sait s'y prendre.

**« L'unique risque vital d'un défibrillateur pour une personne victime d'arrêt cardiaque est de ne pas oser s'en servir. »**



## ÉTAT-CIVIL

*Au cours de ce semestre, nous avons pu observer quelques changements dans notre population.*

Philippe et Michèle Cantin ont quitté Sigy pour une retraite bien méritée. Nous souhaitons une bonne adaptation dans leur nouveau village et une longue retraite à Philippe !

Marie Colin a laissé « son » village de Sigy pour rejoindre le Pays de Gex, où vivent ses enfants. C'est avec un grand regret qu'elle a dû nous quitter... Elle s'habitue aussi bien que possible dans son nouvel environnement, mais c'est toujours avec plaisir qu'elle parle de Sigy. Elle vous remercie tous de l'avoir accompagnée pour son départ.

Nous avons accueilli deux nouveaux habitants au hameau de Hautecour, à la place des Brown. Bienvenue à Jacques Houet et Christine Gest qui viennent de la région grenobloise !

**Le 2 décembre, nous avons eu la joie d'accueillir Naomie au foyer Coussinet-Sorlin.  
Bienvenue à Naomie dans la communauté des Sigy Chatelloises.**

Nous allons terminer par une note triste, puisque Yvon Michel est décédé le 15 décembre. Il avait quitté sa maison de Corcelle depuis quelques mois et s'était installé à la Marpa de Cormatin, pour y passer l'hiver... Nous n'oublions pas qu'Yvon a été notre employé communal de 1978 à 1995. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

### Repas de Noël des Aînés de Sigy

Le repas communal de Noël a eu lieu le 10 décembre 2022. Suite à la fermeture du restaurant du Zoo, nous nous sommes réunis à l'hôtel du Commerce à Joncy. Nous restions 21 convives après la défection de 4 habitants, souffrants. Nous avons apprécié l'accueil et le bon repas partagé. L'omelette norvégienne, flambée sous nos yeux, a réjoui nos papilles. Cette année encore, merci à Dominique et à Mireille pour avoir organisé les cartes-menus et la décoration de table, très réussies. Les conversations allaient bon train ! Nous avons passé un bon moment de convivialité et en partant, chacun s'est écrié : « À l'an prochain ! »





Cet été, cinquante-six kilos de frites ont été vendus au vide-grenier. Un chiffre qui confirme la cote de popularité de ce mets. La paternité de la frite a été revendiquée par plusieurs pays. Mais depuis peu, les historiens ont tranché : elle est française... et cela m'est particulièrement pénible à avouer.

Cette préparation culinaire trouve naissance à la fin du 18<sup>e</sup> siècle dans les rues de Paris, où les marchands ambulants trimballent leur bassine d'huile bouillante dans laquelle

ils plongent des viandes et des légumes enduits de pâte à beignet avant de s'aventurer à y tremper des tranches de pommes de terre. Mais il ne s'agit toutefois que de rondelles et non de bâtonnets !

L'idée ingénieuse de trancher les rondelles en bâtonnets revient à Jean-Frédéric Krieger. Cet enfant de la balle est vendeur occasionnel de pommes frites à Paris. En 1835, il décide d'accompagner ses parents, tous deux saltimbanques, à la foire de Liège. Ayant emporté son matériel avec lui, il installe dans la roulotte familiale une échoppe à frites. Le succès est immédiat et, pour pouvoir en cuire de plus grandes quantités à la fois -et donc servir ses clients plus vite, il a l'idée ingénieuse de couper les pommes de terre en bâtonnets. Vu l'engouement des Liégeois pour les frites, il emboîte le pas des forains sur les routes de Belgique et va de kermesse en foire en entraînant dans son sillage d'autres marchands. Il n'en faut pas plus pour que la frite se popularise dans tout le royaume.

Nul ne sait lequel de ces marchands a mis au point la fameuse « double cuisson » qui a fait la réputation des frites belges : joliment dorées, croquantes sous la dent et fondantes dans la bouche. Pour cela, il faut les précuire 7 minutes à 140°C puis les laisser refroidir. Ensuite on les repasse 2 minutes à 170°C. Graisse de bœuf et bintjes sont les alliées de cette réussite.

Même si la frite puise son origine en France, la Belgique peut s'enorgueillir de lui avoir donné ses lettres de noblesse et de l'avoir élevée au rang de symbole national.

Thérèse Symons

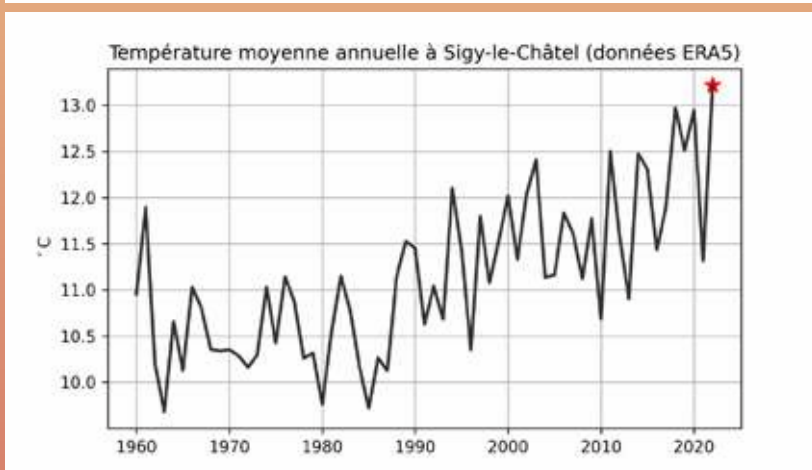
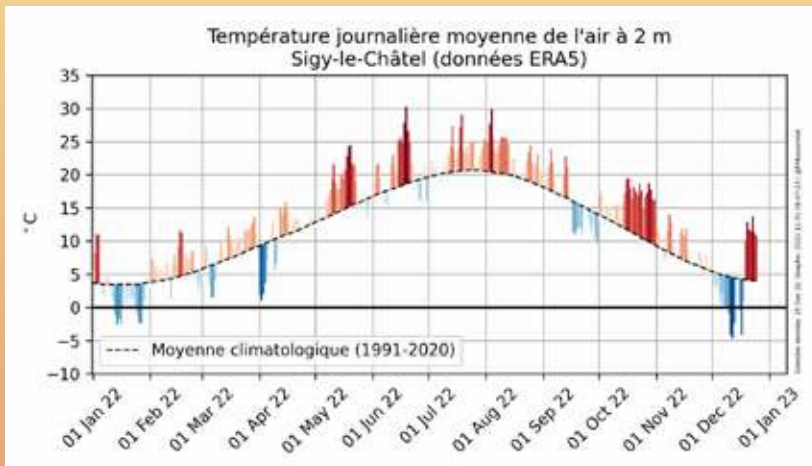


## Sigy termine 2022 sur un record de température

Le bilan thermique de 2022 sur la région de Sigy-le-Châtel est caractérisé par des températures de l'air nettement au-dessus des moyennes saisonnières. L'été a été marqué, comme les années précédentes (sauf 2021 qui fait exception) par des températures record. Les températures automnales ont battu des records absolus comme sur une grande partie de la France. En moyenne annuelle, il est déjà acquis à l'heure d'écrire ces lignes (26/12/2021) que 2022 sera l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1960 (début de la disponibilité des données).

Auteur : François Massonnet

Plus d'information : <https://fmassonn.github.io/climate-indices/t2m/Sigy-le-Châtel>



## *Le périlleux voyage de Monsieur le Maire !*

Le 31 août, tous les habitants de Sigy ont le regard tourné vers l'église. Mais que se passe-t-il en cette fin d'après-midi ? On ne distingue que la nacelle des ouvriers qui ont travaillé ces derniers jours sur le toit de l'église, mais il semble qu'il y ait deux personnes là-haut dans les airs. Au bout d'une bonne demi-heure, rien ne bouge. La nacelle est toujours droite, dressée dans le ciel...

*Je vais vous raconter le drame que nous avons côtoyé...*



L'entreprise Philibert avise Monsieur le Maire qu'il y a quelques aléas non prévus sur le chantier. En travaillant sur la couverture du toit, les ouvriers se rendent compte que le clocheton et le clocher sont très mal en point. Aussi, M. Philibert invite notre maire à le suivre pour qu'il puisse constater par lui-même. Et hop, on appuie sur un bouton, et la nacelle s'élève en direction de la toiture. Monsieur le Maire est ravi, « et j'te virevolte à droite, et j'te virevolte à gauche. C'est magnifique, je n'ai jamais vu Sigy d'aussi haut. Je découvre toute la campagne environnante... »

Oui mais voilà, au moment de redescendre, le mécanisme se bloque et il est alors impossible de bouger la nacelle. M. Philibert essaie plusieurs fois de débloquer, mais rien n'y fait ! L'heure tourne, il est bientôt 18h et les ouvriers restés en bas s'apprêtent à partir... Le chef de l'entreprise utilise son téléphone. « Dites les gars, vous essayez de nous faire redescendre ! »

Peut-être nos deux gaillards sont-ils trop lourds ? Bref, rien n'y fait, la sécurité s'est mise en route, tout est bloqué... La tension monte à bord de la nacelle. « Il faut prendre contact avec une entreprise de Montceau pour faire venir une deuxième nacelle ! »

Le temps s'écoule et notre maire commence à s'inquiéter... « Il n'est pas question que je saute »...

Finalement, on amène une deuxième nacelle, qui va se dresser avec beaucoup de difficulté le long de l'autre (c'est qu'il y a peu de place pour diriger !). Mais voilà, la deuxième nacelle est beaucoup moins haute que la première, il y a bien deux mètres de moins ! Monsieur le Maire se dit : « Mais comment je vais passer de l'une à l'autre ? »... Moment un peu angoissant et surtout, inquiétant...

Qu'à cela ne tienne, M. Philibert arrive tant bien que mal à passer dans la deuxième nacelle... Reste à en faire autant pour Monsieur le Maire... Oui, mais lui, il n'a pas l'habitude. Déjà que tout seul dans la nacelle, ça tanguait dangereusement ! ...

Alors là, il se passe un petit miracle ! Est-ce parce que M. Philibert est parti que la nacelle est soudain moins lourde, il se trouve que la nacelle redescend, tranquillement, comme elle était montée.

Il faut en faire des acrobaties dans un mandat de maire, ce n'est pourtant pas inscrit au programme !

*Voilà pourquoi, en cette fin d'été, nous avons aperçu, dans le ciel de Sigy, deux drôles d'oiseaux qui n'arrivaient pas à s'envoler...*

*Nicole Raphanel*

*Si Sigy nous était conté...*

## **Plaidoyer pour une ferraille**

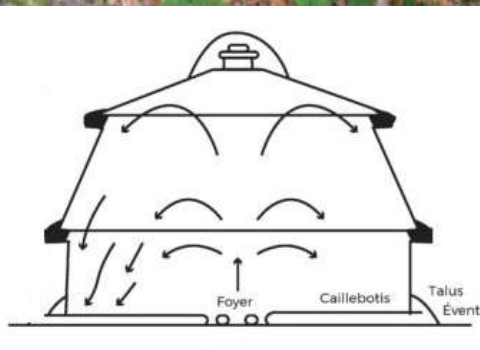
Dans le bois de Guicheret, on peut encore apercevoir sur un site dont l'accès est difficile, deux grands chaudrons rouillés par les ans. Il s'agit des vestiges d'un four de charbonniers abandonné depuis plusieurs dizaines d'années sur les lieux de sa dernière utilisation. Ces chaudrons témoignent d'une activité forestière qui s'est développée dans la région pendant la guerre 39-45. Le site était exploité pour y produire le charbon de bois dont l'usage principal était le carburant des moteurs à combustion des camions.

À cette époque, la technique du four métallique mobile, ou marmite de charbonniers, a progressivement remplacé la technique traditionnelle de fabrication du charbon de bois dans des meules couvertes de terre où le bois se consumait très lentement jusqu'à la carbonisation complète. Cette technique plus moderne a connu un développement rapide et important sous l'impulsion du gouvernement de Vichy pour pallier la pénurie de pétrole qui a sévi à partir de 1942. L'équipement gazogène des véhicules produisait, par pyrolyse\* du charbon de bois, un « gaz pauvre » qui pouvait se substituer au pétrole. L'utilité de cette technique a fortement diminué après la fin du conflit et elle a ensuite disparu complètement à la fin des années cinquante. Les fours ont été dès lors peu à peu abandonnés sur place, mais grâce à leur constitution robuste, certains sont parvenus jusqu'à nous. Quelques-uns ont d'ailleurs été mis en valeur en témoignage d'une activité forestière aujourd'hui disparue.

\* Pyrolyse : décomposition chimique par la chaleur.

Pourquoi ne pas imaginer que celui du bois de Guicheret puisse un jour être installé et remonté dans un endroit plus dégagé avec l'accord de son propriétaire ?

Denys Piret



Vue et schéma de fonctionnement d'un modèle de four produit industriellement pendant la guerre 39-45.

## Une année du Foyer Rural

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de janvier 2022, la nouvelle équipe du Foyer s'est engagée avec un certain stress dans l'organisation de la Fête des Jonquilles. Heureusement, elle a rapidement "fait ses classes" grâce à l'expérience des plus entraînés. Par chance, la météo était pour nous avec deux dimanches ensoleillés. Une belle affluence de visiteurs affamés de gaufres et une joyeuse animation musicale ont assuré une réussite gratifiante pour tous les bénévoles comme pour la trésorerie !

Nous avons ensuite organisé avec la commune l'accueil du bus "Chez Marguerite", qui a été l'occasion d'une après-midi conviviale et d'une réflexion collective et citoyenne sur la question des mobilités dans le clunisois.

En juillet nous avons passé une journée agréable et fort intéressante à la découverte de la céramique de Digoin, ponctuée d'un excellent déjeuner et d'une promenade au Pont Canal.

Reprise du boulot dès le mois d'août pour installer le vide-grenier en bord de Guye avec un beau succès ; plus de 50 exposants et une nombreuse clientèle ravie de flâner sous les peupliers.



En septembre, nous avons accueilli la compagnie Gratte-Ciel pour une semaine de résidence de travail clôturée par une représentation "privée" suivie d'un sympathique pique-nique à la salle communale. A cette occasion nous avons dégusté les délicieuses terrines maison préparées lors d'un sympathique atelier collectif. Merci encore à ceux qui ont hébergé les artistes ou résolu les questions techniques.

Fin octobre, plus de 30 adhérents ont participé à la découverte nocturne du château de Bresse-sur-Grosne, visite accompagnée d'amusantes scènettes en costumes d'époque, suivie d'une dégustation des vins du domaine et d'un apéritif dînatoire dans l'ancienne orangerie.

Voici novembre, avec une après-midi de jeu à la suite du traditionnel beaujolais nouveau offert par "les gens du cru", et c'est déjà l'organisation de la Fête de Noël. Elle a fait salle comble avec un spectacle mêlant habilement le conte, la musique et le jonglage pour le plaisir de tous.



Le Père Noël bourguignon a distribué les cadeaux aux enfants sages... et tous ont été comblés !



Pique-nique avec la Compagnie Gratte-Ciel

En conclusion, on ne peut que se réjouir de la vitalité du Foyer, de l'engagement des bénévoles et de l'intérêt des adhérents pour les activités proposées. Nul doute que 2023 verra cette dynamique amplifiée par l'enthousiasme des nouveaux habitants du village.

### *Le mot du président*



*Il fallait un président... combien de fois me suis-je "botté les fesses" intérieurement pour avoir accepté le job ! Tout n'a pas été simple et ne le sera pas forcément plus cette année, mais aujourd'hui je crois que je n'aimerais pas autant ce village et ses habitants si j'avais refusé la fonction. Participer à la vie commune, chacun à sa manière, ce n'est pas seulement construire ce collectif plus que jamais nécessaire dans un monde individualiste. C'est aussi s'ouvrir humblement aux autres et apprendre à les apprécier dans leurs différences à ce que nous sommes. C'est pour ça que l'objectif n'est pas de proposer un programme pour plaire une fois aux uns, une fois aux autres. Il faut trouver des activités qui permettent de réunir tout le village dans le plaisir, et je ne crois pas que ce soit si difficile.*



À la  
faïencerie  
de Digoin



Le vide-  
grenier à  
l'ombre des  
peupliers

Temps fort de toute association, l'Assemblée Générale a permis de faire le point de l'année écoulée, réaffirmer les orientations pour 2023 et ouvrir le Conseil d'Administration aux nouveaux adhérents.

<b>B U R E A U D U C A</b>	Président	Jacques Beaumier
	Vice-président	Jacques Charpentier
	Trésorier	Denis Frater
	Trésorier adjoint	Pascal Houvet
	Secrétaire	Christine Spielmann
	Secrétaire adjointe	Cécile Crummack
	Conseillère	Maguy Lagrange
	Conseillère	Martha Duponchel
	Conseiller	Denys Piret



## CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNÉS RURAUX DE SIGY-LE-CHÂTEL

Bonjour à toutes et tous,

Ce deuxième semestre a été plus prolifique en rencontres : la brocante du mois d'août qui fut une réelle réussite sous les peupliers de la rivière, la reprise des après-midi de jeux le deuxième jeudi de chaque mois qui furent couronnés par un goûter de Noël au mois de décembre.

Tout cela nous permet de nous projeter à nouveau dans des projets de retrouvailles, tels que le repas payant qui se tiendra au mois d'avril 2023 sous la forme d'une paëlla, puis notre journée découverte au mois de juin et enfin le repas partagé des adhérents au mois d'octobre...

Notre assemblée générale a pu se dérouler comme par le passé, suivie de notre traditionnel goûter avec la galette des rois...

Je vous donne alors rendez-vous lors de toutes ces dates à venir où je vous souhaite nombreux à nous rejoindre !

Prenez bien soin de vous ! Très cordialement,

La Présidente, Dominique Darnand





2022 aura retrouvé une vie plus normale, les activités ont repris, les membres du CA ont repris le chemin de la salle communale. Dans ce bulletin, vous trouverez les informations sur nos activités. Nous avons la chance d'habiter à Sigy avec notre château, son église, ses lavoirs, ses tours et pont qui font de nous un village d'exception. Il nous faut l'entretenir avec l'aide de la commune et son aval.

Un certain nombre de travaux ont été effectués durant l'année :

- \* Rénovation du sol et des murs de la sacristie
- \* Rénovation du toit de l'église
- \* Porte de l'église poncée et lasurée
- \* Nettoyage des lavoirs de Hautecour et Corcelle.

Tout n'a pas été réalisé, certains seront à exécuter en 2023 : lavoir de Sigy et la fontaine de Corcelle. Ces quelques mots qui précèdent font état de notre dynamisme.

Cette année nous avons eu le privilège de recevoir deux violonistes, un public nombreux est venu partager ce moment convivial.





L'association a tenu son assemblée générale le 21 janvier en présence d'une belle assistance. Après le vote d'approbation à l'unanimité des rapports d'activités et financier, on a procédé au remplacement partiel des membres du CA qui se compose dorénavant comme suit :

Olivier Dubly : Président

Jean-Claude Paris : Vice-Président

Thérèse Symons et Denys Piret : : Secrétaires

Marianne Dubly et Marie-Claire Barbe : Trésorières

Jean-Noël Gonnaud : Relations avec la mairie

Nicole Thévenin, Cécile Paris, Nicolle Corsin et Monique de Bellefond : Membres du Conseil.

Je profite de l'opportunité pour remercier chaleureusement Jean-Claude Paris du travail accompli durant les 17 ans passés à la présidence de l'Association ainsi que Nicolle Corsin et Christine Spielmann pour avoir assumé avec efficacité la fonction de secrétaire et de trésorière pendant de nombreuses années.

Une association ne vit que par la volonté de ses adhérents et les bénévoles pleins de bonne volonté. Je compte sur eux et sur vous pour faire connaître et apprécier les richesses du patrimoine de Sigy et pour acquérir des ressources nécessaires à leur bonne conservation.

Nous ne concluons pas sans vous souhaiter le meilleur pour 2023. Bonne année à tous,

Olivier Dubly, Président

## LA VAILLANTE DE LA GUYE



Le sanglier est l'un des hôtes sauvages des bois bordant Sigy. Quand on le croise au détour d'un sentier ou d'une route, on reconnaît aussitôt sa longue tête en triangle et son corps massif couvert de soies noires et rousses. Médiocre voyeur, l'animal sent et entend très finement. Soufflant, grognant, criant, s'ébrouant, il parcourt plusieurs kilomètres la nuit, signant son passage d'empreintes bifides, de troncs lacérés, de souilles boueuses, de laissées en boudins et bien sûr de coulées.

Présent dans les fourrés et forêts feuillues ou mixtes de France (sauf au-dessus des alpages), ce mammifère s'y nourrit de végétaux (fleurs, tiges, feuilles de graminées, glands, faines, bulbes, racines) et d'animaux (vers, larves, œufs, lézards,

rongeurs, insectes, bêtes blessées...). La harde compte femelles et jeunes individus nés quatre petits mois après le rut (novembre à janvier) durant lequel les mâles s'affrontent pour couvrir les laies avant de retourner à leur vie en solo.

Le sanglier est chassé par le loup, le lynx, et l'homme qui mange sa viande depuis la préhistoire. Ce gourmand de blé et de maïs cause des ravages dans les semences agricoles. C'est pourquoi un arrêté préfectoral le classera « nuisible » (chasse illimitée) ou « gibier » (quota). La Fédération de chasse du 71 indemnise les agriculteurs à hauteur de 850 000 euros - l'argent des cotisations des chasseurs - les « dégâts sanglier ». Au 4 janvier 2023, nous avons prélevé 8 sangliers et 4 chevreuils.

## MAIRIE

TÉLÉPHONE : **03 85 59 44 73**

E-MAIL : [mairie.sigy-le.chatel@wanadoo.fr](mailto:mairie.sigy-le.chatel@wanadoo.fr)

SITE INTERNET : [www.sigy-le-chatel.com](http://www.sigy-le-chatel.com)

PERMANENCES : **Mardi** 14h-17h et **Mercredi** 14h-17h.

## NUMÉROS D'URGENCE ET DE SECOURS

**15 SAMU** (aide médicale urgente)

**17 GENDARMERIE/POLICE** (infraction)

**18 POMPIERS** (péril ou accident)

## NUMÉROS UTILES

**114** Appel toutes urgences par SMS ou Fax - **112** (en Europe)

**119** Enfance maltraitée - **3919** Violences conjugales - **3114** Souffrance  
prévention suicide - [www.gouvernement.fr/info-](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#ressources)

**coronavirus#ressources** Covid-19 - **03 83 22 50 50** Centre antipoison -

**03 60 56 40 49** Dépannage eau - **09 726 750 71** Dépannage électricité -

**03 85 20 00 11** Comcom du Clunisois - **03 85 59 26 98** Sirtom

## PRINCIPAUX SERVICES MÉDICAUX DE PROXIMITÉ

Médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacie : Salornay, Saint-Gengoux-le-  
Nal, Joncy. Maison de santé : Joncy, Saint-Gengoux, Cluny, Cormatin.

### CLIC (Centre local d'information et de coordination)

Toutes infos sur le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap : 03 85 59 30 60 ou [clicduclunisois.com](http://clicduclunisois.com) ou [coord.geronto.cluny@orange.fr](mailto:coord.geronto.cluny@orange.fr).

### LA POSTE

BAL au bourg et à Hautecour. Bureau de poste à Salornay.

### SCOLARITÉ

Salornay (primaire, cantine, garderie). Saint-Gengoux (collège). Cluny (collège, lycée).

### MOBILITÉ

Bus Mobigo : 03 80 11 29 29 ou [viamobigo.fr](http://viamobigo.fr). Covoiturage (aires de Salornay & la croisée de Cray) : [caroulecheznous.fr](http://caroulecheznous.fr). Transport scolaire : primaire 03 85 20 00 11; secondaire 03 79 13 30 02. Transport à la demande : 03 85 20 00 11 ou [contact@enclunisois.com](mailto:contact@enclunisois.com).

**Merci aux photographes !** p.1, 4, 5, 24 © Catherine Crouzet - p. 2, 3,10, 11, 15 © Denys Piret - p. 6, 12, 22 © Jean-Noël Gonneaud - p. 7, 8, 16 © Emmanuelle Fumet - p. 9 © Nicole Raphael - p. 17, 18 © Foyer Rural - p. 19 © Dominique Darnand - p. 20, 21 © Sauvegarde du Patrimoine.

### **DANS QUELS CAS PRINCIPAUX FAUT-IL FAIRE UNE DÉCLARATION EN MAIRIE ?**

- pour l'état-civil (naissance, décès, PACS ou mariage, recensement militaire dès 16 ans...)
- pour déposer un permis de construire ou de démolir
- pour des travaux de création ou d'extension de surface
- pour changer la destination d'un local (création de gîte ou chambre d'hôtes...)
- pour construire une piscine
- pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (vasistas...).

*Attention, à Sigy l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est souvent requis.*

### **PASSAGE DU CAMION POUBELLE :**

Vendredi matin : poubelle grise pour les ordures ménagères.

Un vendredi matin sur deux (cf. calendrier du Sirtom distribué chaque année) : poubelle jaune pour tous les emballages, sauf gros cartons bruns.

*Hormis la veille au soir et le jour du passage, par hygiène et par esthétique, les poubelles doivent être stockées sur la propriété de chacun.*

### **DÉCHETTERIE DE SALORNAY-SUR-GUYE** (carte obligatoire)

Hiver (1<sup>er</sup>/11-31/03) : mardi 9h-12h, samedi 9h-12h et 13h30-17h30.

Été (1<sup>er</sup>/04- 31/10) : mardi, jeudi 8h30-12h, samedi 8h30-12h et 13h30-17h30.

**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE & PAPIERS** entre le bourg et Hautecour au bout du chemin de la Coquille (+ *point textile-chaussures*) et au Gué Gallet.

**DÉCHARGE DE HAUTECOUR** (*uniquement taille de haies et gravats*) accessible 7j/7. Demander les clés à la mairie ou chez M. Gauthey au bourg.

**POUR LES INFORMATIONS DIVERSES**, vous pouvez consulter le panneau d'affichage de la mairie. Des points d'affichage existent également à Hautecour, Corcelle et au Gué Gallet.

**BOULANGERS AMBULANTS** : mardi et jeudi matins ; le mercredi après-midi, un boulanger livre du pain bio sur commande.

**BIBLIOTHÈQUE DE SALORNAY** (*prêt gratuit*) : ouverte les lundi (16h-18h), mercredi (10h-11h), jeudi (16h30-18h) et samedi (10h-11h30).

**ARMOIRE À LIVRES** au 76 rue de St-Gengoux : on peut y piocher de quoi lire et y déposer des livres en bon état que l'on a envie de partager.